



Commune de  
**CRANS-MONTANA**

**N.07**

MAI  
2021



# **vue** D'ENSEMBLE

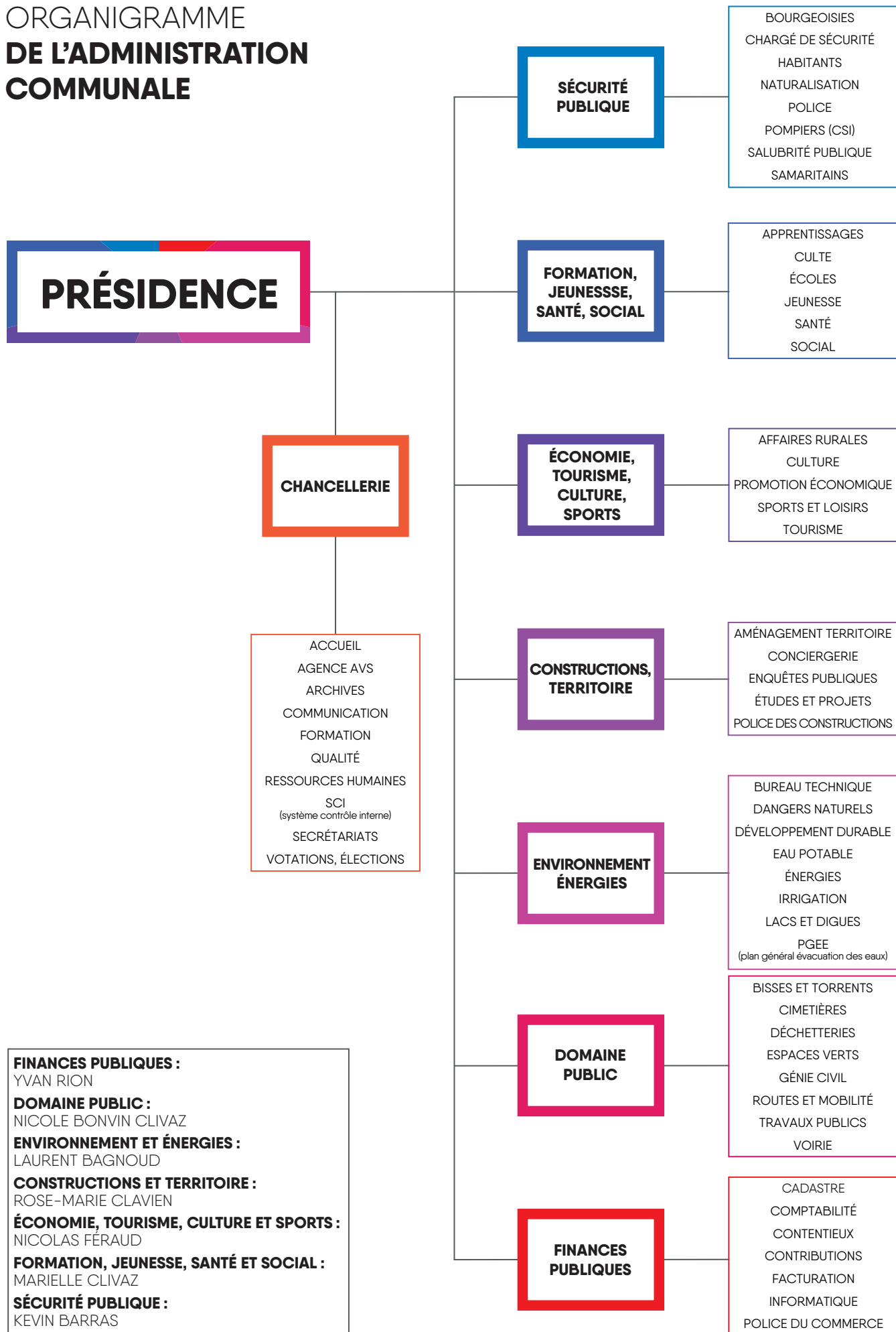
LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA

RACLETTE  
**DE L'OR**  
**DANS NOS ALPAGES**

LÉGISLATURE  
**TOUT UN PROGRAMME**  
**ET DES DÉFIS!**

PFYN-FINGES  
**CRANS-MONTANA**  
**ET LE PARC NATUREL**

# ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE





## 2021-2024

### TOUT UN PROGRAMME !

Entré en fonction le 1er janvier 2021, le nouveau Conseil communal mettait la dernière touche à son programme de législature à la mi-mars. Nous avons quatre ans pour concrétiser ce qui nous semble profitable pour la commune de Crans-Montana, en gérant au mieux les finances, en accordant la même importance à toutes les générations dans nos réflexions et nos actions, en propulsant Crans-Montana vers l'avant malgré les obstacles qui pourraient se présenter à nous, à l'exemple du Covid-19.

« Crans-Montana, un temps d'avance ». Ces quelques mots vont nous rappeler au fil des mois à quel point nous avons débuté la législature remplis d'ambitions et d'envies. À l'exemple de ce qu'a accompli un homme récemment disparu - Gaston Barras, à qui nous rendons hommage dans les pages qui suivent - nous devons être visionnaires, nous devons oser faire de Crans-Montana une région phare.

Nous vivons dans un endroit magnifique dont le potentiel n'est plus à prouver. L'heure est à la concrétisation des projets, dans le respect du développement durable, de la nature et de la valorisation de nos paysages. N'oublions pas : la commune de Crans-Montana fait partie du parc naturel régional d'intérêt national Pfyn-Finges.

Cet été encore, nous serons nombreux à passer du temps dans notre région comme si nous y venions en vacances. Profitons des beaux jours pour contempler la nature sauvage, visiter nos villages et aller à la rencontre de leurs habitants, nous balader sur nos alpages et y déguster une raclette qui vaut de l'or. Profitons de l'offre touristique comme si nous arrivions chez nous pour la première fois.

La distance sanitaire que nous devons garder entre nous ne doit pas nous séparer : les membres du Conseil communal sont proches des habitants, parlons-nous, discutons. Donnons ensemble à Crans-Montana un temps d'avance !

*Nicolas Féraud*  
Président

# SOMMAIRE

- 03** EDITORIAL  
**LE MOT DU PRÉSIDENT**
- 04** POLLUTION LUMINEUSE  
**SE RÉCONCILIER AVEC LA NUIT**
- 06** JACKY DUC  
**45 ANS AU SERVICE DU HAUT-PLATEAU**
- 08** LES FROMAGES « EN OR »  
**DE NOS ALPAGES**
- 10** ALERTE  
**CHENILLES PROCESSIONNAIRES**
- 11** STOP  
**AUX PLANTES ENVAHISSANTES**
- 12** LÉGISLATURE 2021-2024  
**CRANS-MONTANA, UN TEMPS D'AVANCE**
- 16** 2021 – 2024  
**PROGRAMME DE LÉGISLATURE**
- 18** ACTUALITÉ  
**INFOS EN BREF**
- 20** HOMMAGE  
**GASTON BARRAS (1931 – 2021)**
- 22** PFYN – FINGES  
**FIERS D'APPARTENIR AU PARC NATUREL**
- 23** HÔTELLERIE  
**VERS UNE STRATÉGIE DE SOUTIEN**

#### Impressum

Vue d'Ensemble - Magazine officiel  
de la Commune de Crans-Montana  
N. 07, mai 2021

Tirage 6200 exemplaires

#### Rédaction :

Danielle Emery Mayor | Hubert Gay-Couttet |  
Dominique Suter | Sylvie Doriot Galofaro |  
Chloé Berclaz

Graphisme : grand-partenaires.ch

Couverture : Louis Dasselborne

Photographies : CMTC (Olivier Maire, François  
Panchard) , Paul Cardi, Jean-Blaise Pont.

Ce magazine a été imprimé sur du papier  
recyclé, conformément aux engagements  
environnementaux de notre Commune



Commune de  
**CRANS-MONTANA**



# POLLUTION LUMINEUSE : SE RÉCONCILIER AVEC LA NUIT

**F**aitez le test : sortez dans votre jardin ou sur votre balcon et observez le ciel. Voyez-vous la voie lactée ? Quand est-ce la dernière fois où vous avez marché dans une nuit totalement noire ? Il y a 25 ans, 28 % du territoire suisse était dans l'obscurité totale. Aujourd'hui, on est descendu au-dessous des 18 %, et cela continue. L'éclairage artificiel inventé par Edison en 1879 a été un facteur important de la modernité, il est aussi une source de pollution, pour nous humains comme pour la faune et la flore. Habitants et collectivités publiques sont de plus sensibles à cette problématique. Et prennent des mesures.

## ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Au fil des années et au fil des évolutions technologiques, les lampes ont évolué en consommant toujours moins d'énergie, en ciblant au sol de manière plus précise les espaces à éclairer. La Commune de Crans-Montana prévoit tous les ans un montant pour améliorer l'éclairage public : non pas pour éclairer davantage, mais pour éclairer moins, et mieux. Une action qui s'inscrit dans la démarche « Crans-Montana s'engage ».

S'il reste encore quelques lampes à vapeur de sodium dans nos rues, la moitié du territoire est désormais équipée de LED, dont la consommation d'énergie est très basse. Les lampes à vapeur de mercure ont quant à elles disparu depuis leur interdiction en 2015. Principale nouveauté ces dernières années : la possibilité de programmer la diminution de l'intensité de la lumière au fil de la nuit. La technologie permet aussi de n'allumer pleinement que lorsque les détecteurs de sur les mâts perçoivent l'approche de quelqu'un.

## PREMIER TEST À LA MOUBRA

« Nous avons installé cela en test à la Moubra sur un chemin piétonnier, indique Pierre-Maurice Barras, chef de projets Éclairages publics chez OIKEN. Les retours sont positifs. Le budget 2021 de la Commune de Crans-Montana va servir à la pose de détecteurs dans une rue par village. Les travaux ont lieu en juin. »

Parmi les solutions auxquelles la Commune réfléchit, il y a la baisse de l'éclairage entre 23 heures et 5 h 30 du matin dans les secteurs peu habités, la modulation de l'éclairage en fonction du trafic, la diminution de l'intensité des LED aux heures creuses ; les mâts qui ne sont pas jugés nécessaires sont supprimés et, pour faciliter le passage de la faune, des corridors noirs sans éclairage sont imaginés. L'éclairage des installations sportives fait aussi l'objet d'analyse.

Les solutions réfléchies par le service Domaine public permettront une diminution des dépenses (au budget 2020, le coût de l'éclairage public pour la Commune de Crans-Montana s'est monté à 109'000 francs, y compris l'éclairage de Noël).

« La Commune de Crans-Montana a décidé de s'engager dans cette voie, consciente que la pollution lumineuse est une problématique majeure dans la conservation de la biodiversité », concluent Nicole Bonvin Clivaz et Laurent Bonvin, à la tête du service Domaine public.

Danielle Emery Mayor



### LE 21 MAI, LA NUIT EST BELLE !

Du 21 au 30 mai 2021, la Fête de la Nature célèbre son 10<sup>e</sup> anniversaire et met à l'honneur la biodiversité nocturne. Le 21 mai 2021, pour la soirée de lancement, la Fête de la Nature s'associe à l'opération « La nuit est belle ! » : de nombreuses communes de Suisse romande – dont celle de Crans-Montana – éteignent simultanément leur éclairage public. Surtout si le ciel est sans nuage ce 21 mai, sortez de chez vous et suivez le chemin non éclairé d'un bout à l'autre du Haut-Plateau, le nez en l'air. La Commune de Crans-Montana éteindra une bonne partie du territoire de la station (sauf les routes cantonales et les passages piétons qui doivent rester éclairés).

[www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch)

### ET LA LUMIÈRE FUT !

Les premières expériences valaisannes dans le domaine de l'éclairage à l'électricité ont eu lieu à Monthey dans le courant de janvier 1884, puis à Sion, en mars de la même année : « *Un seul bec placé sous la Grenette éclairait a giorno non seulement celle-ci, mais jetait à profusion aux alentours une lumière si vive que les réverbères à gaz en étaient eux-mêmes éblouis et faisait à coup sûr bien triste contenance.* » (Nouvelle Gazette du Valais, 26 mars 1884)

### NE PLUS ÉCLAIRER TOUTE LA NUIT

Le long des routes, toujours plus de riverains se plaignent d'être importunés, malgré l'amélioration de la projection du faisceau lumineux vers le sol. « *Nous répondons à toutes les demandes, souligne Pierre-Maurice Barras. Nous pouvons poser des caches pour stopper la lumière vers les habitations.* » À noter que, concernant l'éclairage de Noël dans l'avenue de la Gare, il est prévu d'éteindre le plafond lumineux à 1 heure du matin, jusqu'au crépuscule du lendemain.

Plusieurs communes en Suisse éteignent leur éclairage public dans certains quartiers tard dans la nuit. L'amélioration des bases légales pour lutter contre la pollution lumineuse fait son chemin. Aujourd'hui en Valais, les communes n'ont pas l'obligation d'éclairer l'espace public, mais la loi sur les routes stipule que les routes cantonales à l'intérieur des localités doivent être éclairées.



## JACKY DUC: 45 ANS AU SERVICE DU HAUT-PLATEAU

**À** 65 ans, Jacky DUC, actuel directeur opérationnel de CME (Crans-Montana Exploitation/Association des Communes de Crans-Montana) s'apprête à prendre sa retraite. Celle-ci sera bien méritée, au terme de 45 années d'activités centrées sur le souci permanent de mettre en valeur le Haut-plateau et d'apporter à la clientèle des prestations à la hauteur. Une mission visiblement aussi réussie qu'appréciée. Il suffit d'ailleurs d'une rencontre avec cet homme passionné pour prendre toute la mesure du travail entrepris au bénéfice de la région.

**Jacky, vous allez prendre votre retraite dans un climat particulier qui est lié à la pandémie...**

**Jacky Duc:** C'est en effet assez étrange... Alors que nous sommes en activité permanente depuis des décennies, nous subissons là un véritable coup d'arrêt. Nous sommes tous au ralenti. Je souhaite vraiment que l'on puisse sortir de cette mauvaise passe le plus rapidement possible, tant sur le plan personnel que sur le plan collectif. Car nous commençons tous à en souffrir sérieusement.

**Vous êtes né en 1956 à Chermignon. Un enfant du pays qui n'a jamais fait le choix de partir ailleurs...**

J'ai toujours été très attaché à mes origines et à ma région. Au début des années huitante, je suis bien parti aux Etats-Unis durant un an, mais je savais que j'allais revenir assez vite. J'ai toujours eu le sentiment que nous avions la chance de vivre dans un cadre exceptionnel et que nos conditions de vie seront toujours très favorables.

**Votre carrière débute donc réellement en 1976 à Crans-Montana...**

C'est exact. Je suis alors employé d'exploitation à l'Office du tourisme. La patinoire d'Ycoor, l'entretien du réseau des chemins pédestres et des pistes de ski de fond : j'ai été tout de suite plongé dans le bain !

**Le développement du réseau de chemins pédestres est un atout majeur de la région. On sait que l'on vous doit beaucoup dans ce domaine.**

La région dans son ensemble a un énorme potentiel. Que ce soit en basse ou en haute altitude, entre Lienne et Raspille, le profil géographique du secteur offre d'énormes possibilités d'aménagement et d'ouverture d'itinéraires. Depuis le début des années huitante, ce sont 300 km de sentiers qui ont été aménagés et qui sont maintenant régulièrement entretenus, à la satisfaction de tous. Parmi les récents développements, je pense particulièrement au Chemin des Contrées, au bisse du Tsittoret ou encore au Chemin du 100<sup>e</sup>...

**Dans ce cadre, le bisse du Rho occupe une place particulière...**

Incontestablement. C'est une de mes plus grandes fiertés. Il faut dire que ce fut un vrai combat. Tout le monde était conscient qu'il fallait absolument remettre en valeur ce bisse. Au départ, en 1993, il y avait un large consensus sur ce point, y compris avec les écologistes. Puis les choses sont devenues compliquées au plan « philosophique », en particulier sur le fait de savoir jusqu'où nous pouvions aller en matière d'équipement. La question du pont suspendu faisait débat. Bref... La bagarre a duré sept ans. Mais finalement nous avons pu mener ce projet à terme. J'en suis très heureux.

**Outre le bisse du Rho, quelles sont pour vous les principales réussites auxquelles vous avez contribué ?**

Il y a bien sûr les Championnats du monde de ski en 1987. Un énorme travail a été accompli à cette occasion. Et ce fut, on le sait, une réussite totale. Dans ce cadre, 10 à 20 personnes du service étaient engagées, selon les périodes. On a beaucoup collaboré dans le domaine de l'aménagement des pistes. Que des bons souvenirs ! Mais je pense à d'autres choses... La création et le développement de l'Espace Golf hivernal, tout comme ce qui s'est passé avec le « Golf Performance Center », sans oublier les travaux entrepris autour de la patinoire, entre 2012 et 2015. La création de l'Espace « Beach » fut aussi un beau défi.

**La pratique du vélo - route et VTT - est semble-t-il une sérieuse carte à jouer pour l'avenir. Qu'en pensez-vous ?**

On a toujours été actif sur ce front. Tour de Suisse, Tour de Romandie... La station a souvent été impliquée dans de tels événements. Et aujourd'hui, de plus en plus d'amateurs de vélo de route apprécient de passer dans notre région. Mais le VTT est peut-être encore plus important pour nous. Nous avons dessiné et équipé de nombreux itinéraires « cross-country » sans oublier les pistes de descente, plus spécifiques (ndlr : Jacky Duc a été directeur des épreuves des Championnats du monde de VTT à Aminona en 1988). Ces équipements s'inscrivent dans le vaste projet visant à faire de la station une destination « quatre saisons ». C'est dans l'air du temps et nous ne devons pas rater ce virage. La cohabitation randonneurs - vététistes reste toutefois un problème. Il sera difficile de trouver de bonnes solutions, mais il faut y travailler et poursuivre la réflexion.

**Après 45 ans d'activité et alors que vous êtes visiblement en pleine forme, comment voyez-vous l'avenir, à la fois pour la station et pour vous-même ?**

Je vois l'avenir du Haut-plateau de manière très positive. Été, hiver : nous avons un énorme potentiel et notre situation géographique restera toujours unique. Climat, panorama, accessibilité : nous sommes privilégiés. En matière de développement, il y a bien sûr encore des choses à faire. Je pense par exemple à la question des bains. Il faudra certainement avancer sur ce point précis. Mais globalement, je suis très optimiste.

Quant à moi. Pas de souci particulier... Je vais sans doute connaître une inévitable période transition. Mais je m'y prépare. D'ores et déjà, je pense que je risque de bouger un peu plus. En particulier du côté du Tessin, où je possède une maison, au-dessus de Locarno. Mais là-bas, comme ici, c'est toujours la montagne... On ne se refait pas !

*Hubert Gay-Couttet*



*Pont suspendu, bisse du Rho.*

## LES FROMAGES « EN OR » DE NOS ALPAGES

**C**haque année, l'interprofession Raclette du Valais AOP récompense les laiteries et les fromageries d'alpage ayant fabriqué des produits se démarquant par leur qualité exceptionnelle. En 2020, deux fromageries de nos alpages ont obtenu une étoile d'or : Corbyre avec 19,5 points et Merdechon avec 19,29.

Dorothee

### DOROTHÉE CORDONIER MUDRY ET JEAN-ROGER : « ÉLEVEUR, C'EST UN VRAI MÉTIER »

L'alpage de Merdechon est un site exceptionnel, à 2100 mètres d'altitude, au pied du Petit Bonvin et à deux pas du vallon de la Tièche. Durant la période estivale, Dorothee Cordonier Mudry et son époux Jean-Roger, originaires de Lens et de Chermignon, veillent au bien-être d'une centaine de vaches et transforment les 500 litres de lait produits chaque jour (soit 800 fromages en fin de saison).

« Adolescents, nous avons rapidement pris l'habitude de travailler avec nos parents, explique Jean-Roger. Mais ce n'est qu'en 1986, après notre mariage, que nous nous sommes véritablement lancés. Nous avons deux vaches au départ ! » Ils gèrent d'abord quatre petites étables avant de construire, en 1991. « Avec une étable digne de ce nom, nous avons le sentiment de devenir enfin de vrais éleveurs ! »

Dorothee devient officiellement fromagère (et au passage mère de deux enfants). En 2015, le couple loue l'alpage de Merdechon. Aujourd'hui, la réputation du tandem n'est plus à faire : en six ans, six diplômes dont trois d'argent et trois d'or récompensent leur travail. « L'herbe grasse et consistante de Merdechon est d'excellente qualité. Et puis il y a le travail. Je parle de l'hygiène, de

la propreté mais bien sûr aussi de la fabrication et de l'affinage. Chacun a ses méthodes, ses secrets, son savoir-faire. La production du fromage, c'est aussi un travail d'équipe et beaucoup d'abnégation : l'été, c'est 90 jours de travail sans congé et des journées non-stop ! »

Autre source de fierté pour le couple : les combats de reines. « Dix-sept ans d'alpage et onze reines avec cinq vaches, lance Jean Roger... C'est un beau bilan. » Dorothee ajoute : « Un bon éleveur qui fait son travail avec passion ne peut être que récompensé. Aimer son bétail (le couple possède actuellement 38 bêtes), c'est être proche de chaque animal. »

Mais la fierté de Dorothee ne s'arrête pas là. « Dans les années huitante, très peu de femmes osaient se projeter dans une telle activité. À cette époque, j'ai trop souvent eu droit à des remarques désobligeantes. On me disait que je n'avais rien à faire là-haut, ou que j'avais sans doute mieux à faire au village... C'était assez choquant. Heureusement, les choses sont en train de changer. Mais on doit encore avancer en la matière... »





Cordonier Mudry (à droite).



Stéphane Robyr.

## STÉPHANE ROBYR : DANS LE FROMAGE À 100 % !

À 50 ans, Stéphane Robyr est un homme heureux, fier d'avoir déjà vécu plusieurs vies professionnelles. « L'alpage, j'ai toujours adoré. À 14 ans, pour me payer un vélomoteur que mon père Marius ne voulait pas m'offrir, j'ai travaillé comme berger à Corbyre. J'avais trouvé ça génial, j'ai continué : je me sentais bien là-haut. Quand j'ai pris d'autres directions professionnelles, j'ai gardé le contact. Et aujourd'hui, je suis quasiment à 100 % là-dedans, d'un bout à l'autre de la chaîne ».

Corbyre, avec ses 66 hectares, est considéré comme un alpage de taille relativement modeste. Durant l'été 2020, 115 vaches étaient rassemblées sur le secteur (95 vaches d'Hérens appartenant à une dizaine de propriétaires et 20 blanches).

« J'adore me retrouver presque seul là-haut pendant la période estivale. Je n'ai que deux employés avec moi. Les journées sont longues et très rythmées. On se lève à 4 heures : arrivage du lait, fabrication et démoulage des produits de la veille, préparation du fromage, du sérac et de la tomme puis les livraisons, les foins et enfin la rentrée des vaches. » Il y a aussi le contact avec les différents propriétaires du bétail. « Certains montent chaque jour voir si leur bête est en forme. C'est une affaire de confiance. Il faut expliquer, dialoguer. Certains propriétaires sacralisent vraiment

leurs vaches (je comprends la démarche, étant moi-même propriétaire). Quant à la question de ceux qui ne considèrent une vache que comme un investissement, c'est leur affaire. Ça fait partie du jeu. La race d'Hérens vit aussi à travers ces gens-là ».

Et puis il y a le côté festif, souvent le plus connu du grand public : « L'inalpe, les combats, les gens qui font le déplacement par tous les temps... C'est un truc incroyable ! Certains diront peut-être que ça devient trop folklorique. Moi, je ne le pense pas. En Valais, les vaches sont tout un pan de notre culture, du moins en montagne. Et Corbyre est à deux pas d'une des stations les plus réputées du Valais : il faut considérer ça comme une chance. Nous sommes accessibles et nous pouvons aller à la rencontre de la clientèle. Ça marche dans les deux sens ».

C'est d'ailleurs dans cet esprit que Stéphane Robyr exploite maintenant « Le Terroir », la fromagerie située rue Centrale, à Crans. « Pour un fromager passionné, être actif sur l'ensemble du processus, c'est un vrai privilège. » Et pour les clients, consommer des produits conçus quasiment sur place devient un immense privilège.

Hubert Gay-Couttet



# AVEC L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS, LES CHENILLES REPRENENT LEUR PROCESSION

**Q**ui n'a jamais vu ces petits nids soyeux accrochés au sommet des pins ? Sous leur aspect plutôt sympathique se cache un des fléaux du printemps : les chenilles processionnaires. Leurs poils urticants sont très dangereux, notamment pour les chiens.

Chaque année, c'est la même chose : avant les premières chaleurs, les forestiers se transforment en chasseurs. Ils coupent la branche, généralement la plus haute, sur laquelle les nids de chenilles processionnaires ont pris place. Une tâche loin d'être simple, les branches de pins n'étant pas réputée pour leur solidité ! « Nous devons couramment utiliser une nacelle pour accéder aux nids », relève Didier Barras, responsable du service forestier au triage de la Louable Contrée. « Nous intervenons sur les espaces publics des communes de Crans-Montana, Lens et Icoigne, lorsque des promeneurs nous signalent des nids, ou d'office lorsque ceux-ci se trouvent près d'une zone fréquentée, par exemple près d'un espace de loisir. Chaque année, dès que les températures s'élèvent, il faut agir vite. Car les nids, qui peuvent abriter plusieurs centaines de chenilles, se vident rapidement ».

Pour en venir à bout, il faut impérativement se protéger les yeux, le visage, les mains... Le corps de ces chenilles est couvert de millions de poils urticants, comme autant de harpons qu'elles lancent contre tout potentiel agresseur ! Ce qui vaut aux chiens, qui lèchent leur pelage lors de contacts, de se retrouver amputés de leur langue qui se nécrose, quand ils ne doivent pas être euthanasiés dans le pire des cas.

« Sur notre secteur, qui couvre environ 1500 hectares de forêt, une vingtaine de nids sont détruits mécaniquement chaque année. J'ai observé, au fil des ans, que ces insectes sont non

seulement de plus en plus nombreux, mais ils tendent aussi à s'installer de plus en plus haut : l'an dernier, nous en avons trouvés à Plan Mayens ! ». Des produits chimiques peuvent en venir à bout. Mais, par souci écologique, le garde-forestier préfère couper et brûler la portion de branche colonisée.

Parties du sud de la France, ces chenilles remontent inexorablement vers le nord. Longues de 3 à 4 cm et de couleur brun-roux, elles sont très velues. Une fois à terre, elles entament leur longue procession jusqu'à trouver un terrain meuble où s'enfouir pour y poursuivre leur développement. L'automne venu, elles sortiront de terre sous la forme de papillons de nuit et, après leur vol nuptial qui ne dure que quelques jours, les femelles iront choisir la branche de pin où elles pondront de 100 à 300 œufs, avant de mourir. Les chenilles se nourrissent la nuit des aiguilles de pin, et tissent leur nid de soie pour se préserver du froid. Une fois au sol, elles tissent des cocons individuels qui deviendront des chrysalides et, après plusieurs mois, voire plusieurs années, elles émergeront sous forme de papillon.

Mésanges et chauves-souris sont des prédateurs naturels de ces bestioles : favorisons leur présence, car qui dit biodiversité dit équilibre entre les espèces !

Dominique Suter

# STOP AUX PLANTES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES!

**Les néophytes envahissantes sont des plantes exotiques, introduites de manière volontaire ou involontaire par l'homme et qui parviennent à s'établir et proliférer dans la nature grâce à l'absence de facteurs régulateurs (maladies, ravageurs). Tout d'abord discrètes, elles colonisent rapidement de nouvelles surfaces et leur expansion devient exponentielle.**

Les néophytes envahissantes peuvent causer d'importants dommages, notamment :

- **perte** de biodiversité, en évinçant les espèces indigènes
- **pertes** économiques, car les cultures et pâturages envahis sont moins productifs et certaines plantes sont toxiques pour le bétail
- **problèmes** de sécurité, par la déstabilisation des rives et l'obstruction des cours d'eau
- **problèmes** de santé publique, par exemple des empoisonnements, brûlures (berce), allergies respiratoires importantes, irritations cutanées (latex du sumac)

Malgré le caractère ornemental de certaines de ces plantes, il est impératif de les éliminer de manière efficace et de favoriser les plantes locales. Selon l'espèce, leurs modes de propagation divergent, et les méthodologies pour s'en débarrasser sont différentes.

Voici une liste, non exhaustive, des plantes néophytes présentes sur la commune de Crans-Montana : ailante, robinier, arbre à papillon ou buddleia et sumac sont les arbres et arbustes principaux tandis que la berce du Caucase, bunias d'Orient, renouées exotiques, solidages d'Amérique et vergerette annuelle sont les principales plantes herbacées.

Certaines de ces espèces sont dangereuses et doivent donc être manipulées avec précaution (gants, lunettes et combinaison de protection). Pour les arbres et arbustes, la lutte est essentiellement par dessouchage et arrachage des racines et fauches des rejets (5-6x/an). Pour les herbacées, la lutte se fait par arrachage ou fauches répétées avant la floraison. Presque toutes ces plantes possèdent une très haute capacité de régénération à partir de petits fragments racinaires. C'est pourquoi il est essentiel d'éliminer la totalité du matériel végétal, racines comprises (ordures ménagères pour incinération ou dans une benne spéciale). Vous trouverez plus d'informations et des détails pour identifier ces plantes sur le site de la Commune de Crans-Montana. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le site internet d'Infoflora.ch, auprès des offices cantonaux ou directement auprès de l'entreprise BEES (bees-vs.ch).

*Chloé Berclaz*



# LÉGISLATURE 2021 – 2024 : DÉFI

## CRANS-MONTANA, UN TEMPS D'AVANCE

**L**a Commune de Crans-Montana a bouclé son programme de législature au début du printemps. Le travail qui a été accompli en deux mois est tout à fait remarquable, estime le consultant qui a accompagné le Conseil communal: Gilles Chabré explique la démarche dans les lignes qui suivent.

La Commune de Crans-Montana est passée de 11 à 7 conseillers communaux ce 1er janvier 2021. Le président Nicolas Féraud m'a demandé d'accompagner ce changement. Aussi ai-je proposé de réaliser, en décembre 2020, un bilan mémoire de l'ensemble des actions conduites par les 11 conseillers. De toutes les actions identifiées, 110 étaient à poursuivre au cours de cette législature selon les élus au moment de mettre un terme à la première législature. C'est à partir de ce « stock d'actions » qu'un travail participatif a été engagé.

### DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Ce qui est formidable avec le président Féraud, c'est qu'il est à l'écoute des innovations managériales. Et je ne dis pas cela pour flagorner. Y a-t-il beaucoup de communes de plus de 10'000 habitants, en Valais, qui ont nommé une jeune femme comme secrétaire communale et qui peuvent mettre en avant une parité parfaite entre femmes et hommes dans l'équipe de direction? Y a-t-il beaucoup de communes en Valais qui ont mis en place un mode de management associant toutes les semaines dans le cadre d'un collège de direction les chefs de service ou faisant fonction? Une commune qui, de surcroît, tous les trimestres, réunit un comité stratégique rassemblant le président de l'exécutif, les chefs de service et leurs plus proches collaborateurs? Le Conseil communal est certes celui qui décide en dernier lieu, mais il le fait en ayant écouté les collaborateurs et en les ayant associés à la démarche.

### DES COLLABORATEURS MOBILISÉS

Qu'avons-nous fait et comment avons-nous procédé? Il a fallu prendre en compte les contraintes sanitaires (j'aurais voulu mobiliser de façon plus large les agents communaux). Avec l'équipe du collège de direction, nous avons commencé par classer en différentes catégories les actions à poursuivre entre 2021 et 2024, puis nous les avons réparties selon les sept dicastères de la nouvelle administration. Une fois ce travail effectué, j'ai rencontré les chefs de service et leurs proches collaborateurs. Nous avons vérifié si les actions devaient effectivement être mises en œuvre dans le cadre du programme de législature. De nouvelles ont été ajoutées. Cette étape franchie, élus et membres du collège de direction se sont réunis une après-midi durant, pour discuter de chacune des actions potentielles à conduire dans le cadre de législature.

ÉFI  
1

DÉFI  
2

## D'UNE LOGIQUE DE SILO À UNE LOGIQUE DE RÉSEAU

J'ai souvent constaté que les communes avaient une très grande difficulté à travailler en intercastères et en interservices. La volonté exprimée par Nicolas Féraud était de rompre avec cette logique où services et élus, durant quatre années, travaillent chacun de leur côté. La dynamique participative que génèrent les pratiques coopératives contribue à transformer l'esprit d'une entreprise et son climat social. Chaque collaborateur, reconnu dans ce qu'il est et dans sa fonction, participe à la production d'une intelligence collective nécessaire à la vie de toute organisation. La pratique coopérative recherche de la coopération plutôt que de l'opposition ; elle est le contraire du travail en silo, c'est la pierre angulaire du travail en réseau. Et c'est cet esprit qui souffle au sein de la Commune de Crans Montana.

## UN OUTIL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE

Depuis 20 ans, j'ai souvent accompagné des communes pour construire leur programme de législature. La plupart ont utilisé cet outil comme un vecteur de communication externe. Pourquoi pas. Mais je pense que l'on peut s'en servir différemment et de façon beaucoup plus efficace. Pour cela, il faut une volonté politique forte. C'est pourquoi je préconise un pilotage politique par le président et un pilotage opérationnel par la secrétaire communale. À Crans Montana, la secrétaire communale (à la tête de la Chancellerie) est la garante du travail en interservices, du travail coopératif et collaboratif. Aussi est-ce à elle que reviendra le suivi de la mise en œuvre du programme de législature. C'est elle qui, de façon très régulière, devra animer des rencontres avec ses collègues et les élus pour vérifier l'avancée des actions envisagées. Souvent en effet, si ce pilotage opérationnel n'est pas effectué, - et c'est un travail ingrat - le programme de législature rejoint dans un tiroir les belles documentations où s'expriment de merveilleuses intentions.

## EN CONCLUSION : CRANS MONTANA UN TEMPS D'AVANCE

Dans la construction de son programme de législature mais aussi dans ses modalités de management, la Commune de Crans Montana affiche sans conteste un temps d'avance. Ce temps d'avance pourrait se décliner dans tous les domaines de la vie publique, jusqu'à la vie quotidienne du citoyen. La volonté existe. Je ne doute pas que cette commune devienne exemplaire et nous surprenne.

*Gilles Chabré*

Écrire un programme gouvernemental est un exercice très utile : se donner le temps de réfléchir aux axes principaux de travail en début de législature clarifie en effet les idées et crée la cohérence recherchée pour toute la législature. L'exercice permet de souder la nouvelle équipe en charge de piloter la Commune, elle crée une dynamique de groupe, rassemblant les élus et le collège de direction qui, dès le début, apprennent à travailler ensemble. Il met sur papier l'agenda politique, il définit les priorités.

Derrière les grands axes présentés graphiquement dans les pages suivantes, un document interne répertorie l'ensemble des actions que souhaite réaliser le Conseil communal. Le programme n'est évidemment pas figé pour quatre années : il évolue en fonction des actions nouvelles qui peuvent venir s'ajouter, d'autres qui ralentissent, certaines qui, peut-être, doivent être abandonnées. L'information étant une priorité, l'avancement des actions fera l'objet de nombreuses communications au fil des mois, surtout via le site internet de la Commune.

ÉFI  
4

# PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021-2024

## ACTIONS PHARES

- ① Construire la stratégie intercommunale en matière de développement économique (SDI)
- ② Mettre en œuvre les actions communales identifiées dans la SDI
- ③ Inventorier et réunir les conditions cadres pour soutenir les acteurs économiques locaux
- ④ Réaliser les zones industrielles et économiques nécessaires à l'installation d'entreprises
- ⑤ Accompagner ou développer les projets économiques d'envergure (Aminona, Barzettes, Thermes, CVP...)

## ACTIONS PHARES

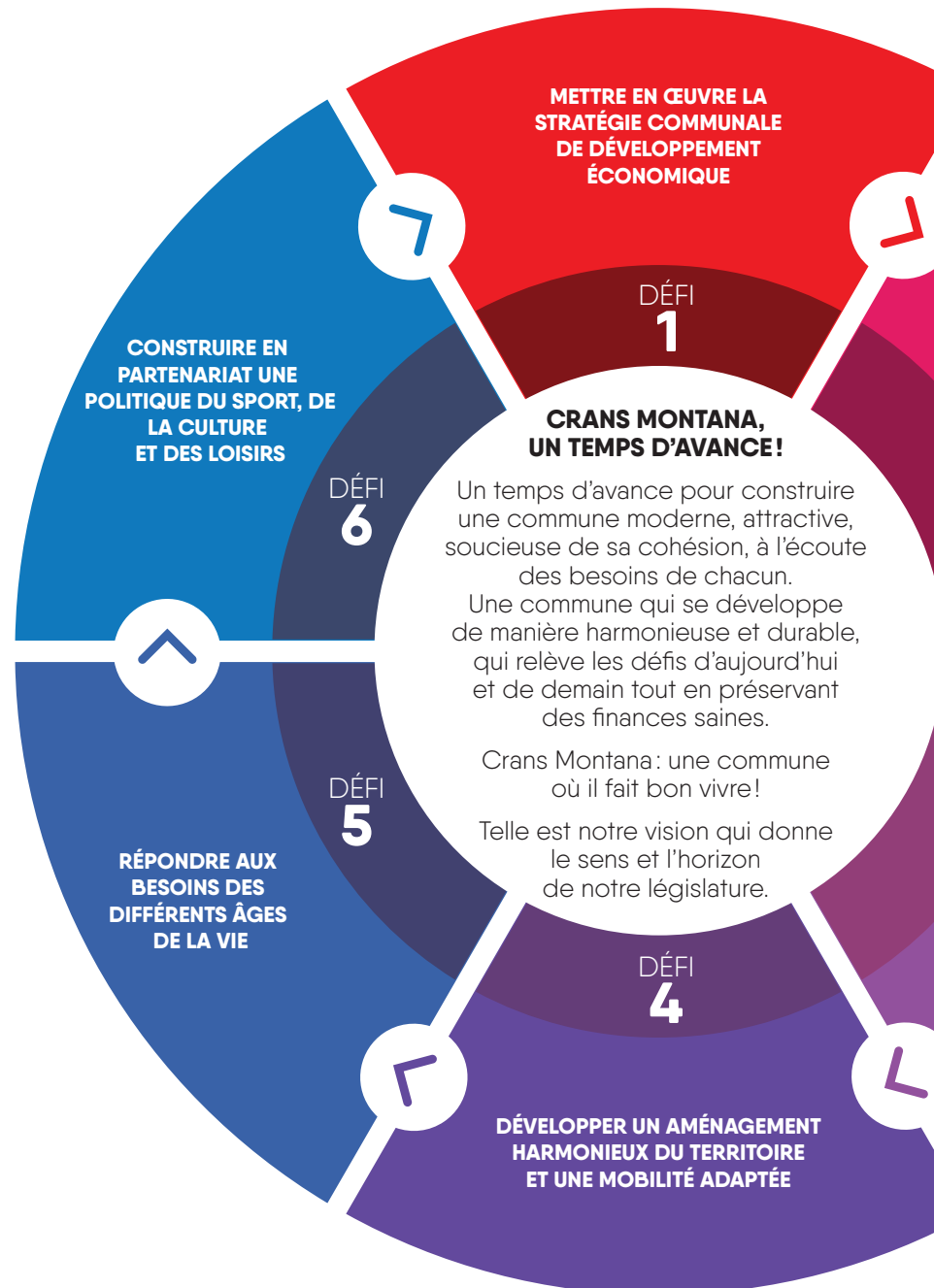
- ① Mettre en place des actions de lobbying pour obtenir de grands événements
- ② Formaliser une politique culturelle pour la Commune de Crans-Montana
- ③ Envisager une structure dédiée à la culture
- ④ Accompagner et encadrer les organisateurs des manifestations

## ACTIONS PHARES

- ① Réaliser la transformation de l'EMS le Christ-Roi
- ② Assurer une permanence médicale
- ③ Réaliser l'agrandissement du complexe de Martelles et la crèche pluridisciplinaire du Scandia
- ④ Accompagner la lutte contre la pandémie
- ⑤ Soutenir et proposer des actions en faveur de la jeunesse et des aînés

## ACTIONS PHARES

- ① Mettre en place une politique d'aménagement du territoire harmonieuse
- ② Finaliser la vision intercommunale de l'aménagement du territoire (PDI)
- ③ Mettre en place une politique pour des aménagements extérieurs de qualité dans le cadre de la révision du règlement des constructions



**POURUIVRE ET  
ACCOMPAGNER UNE  
POLITIQUE TOURISTIQUE  
DE QUALITÉ ET DURABLE**

DÉFI  
2



**ACTIONS PHARES**

- 1 Développer une ligne urbanistique, un habillage Crans-Montana
- 2 Poursuivre les rénovations du domaine public
- 3 Réviser les règlements des constructions et des plans de zone et consolider les mesures de soutien à l'hôtellerie
- 4 Réaliser le stade d'arrivée de la Nationale et revitaliser le quartier des Barzettes
- 5 Participer à la mise en œuvre de la stratégie Crans-Montana 2030
- 6 Créer une maison du terroir et travailler sur une labellisation Crans-Montana

**ACTIONS PHARES**

- 1 Valoriser et développer les projets d'énergies locales (hydro-électricité, projet Lienne-Raspille, digue de Plans-Mayens, bois, photovoltaïque...)
- 2 Développer le turbinage des eaux usées
- 3 Développer et adapter le projet de chauffage à distance
- 4 Mettre à jour le plan directeur de l'énergie
- 5 Mettre à jour et entretenir les réseaux et les stations de traitement des eaux
- 6 Elaborer un plan directeur communal d'irrigation

**DÉFIS  
TRANSVERSAUX**

**DÉFI 1**

**DÉPLOYER LA COMMUNICATION  
INTERNE ET EXTERNE**

Action phare **N°1**:  
Associer la population à la vie communale et entretenir les relations de proximité

Action phare **N°2**:  
Continuer le déploiement de la communication interne et externe

**DÉFI 2**

**CULTIVER L'IDENTITÉ COMMUNALE  
ET LE VIVRE ENSEMBLE**

Action phare **N°1**:  
Mettre en œuvre les programmes Crans-Montana s'engage

Action phare **N°2**:  
Obtenir la labellisation Valais Excellence

Action phare **N°3**:  
Assurer le maintien d'une vie sociale active

**DÉFI 3**

**GÉRER LES FINANCES  
DE FAÇON MAÎTRISÉE ET MESURÉE**

Action phare **N°1**:  
Favoriser les nouvelles entrées fiscales

Action phare **N°2**:  
Impliquer les nouveaux résidents dans le développement local

Action phare **N°3**:  
Porter une attention particulière aux situations difficiles

**METTRE EN ŒUVRE  
UNE STRATÉGIE FORTE EN  
MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE  
ET ENVIRONNEMENTALE**

DÉFI  
3

## JOURNÉE FORÊTS PROPRES LE 21 MAI 2021

La Commission scolaire du Centre Scolaire de Crans-Montana met à nouveau sur pied un ramassage des déchets pour les classes des plus jeunes élèves du Haut-Plateau. Cette année, tous les élèves du Pavillon genevois participeront au ramassage des déchets dans les forêts autour de leur école ainsi que dans la zone de la forêt de la Moubra. La direction du Centre scolaire s'associe à CME et aux pompiers de Crans-Montana, pour l'organisation du ramassage des déchets qui aura lieu le vendredi matin 21 mai 2021. Les enfants des classes de 1H à 5H se verront offrir une petite collation.

## PROCHAINE ASSEMBLÉE PRIMAIRE : LE 14 JUIN

La date de la prochaine assemblée primaire - dont l'objet principal sera la validation des comptes 2020 - est fixée au lundi 14 juin. Les citoyens seront convoqués officiellement par publication au pilier public et par un papillon envoyé dans toutes les boîtes aux lettres.

## LES AMENDES PASSENT AU QR CODE

Les amendes de la Police municipale avec le bulletin de versement: c'est fini! Enfin... l'amende d'ordre subsiste si vous commettez une infraction. Le PV traditionnel est remplacé dès cet été par un QR Code: il suffit de le scanner avec son téléphone mobile pour avoir accès aux informations et pouvoir s'acquitter du montant. Les personnes qui ne parviennent pas à faire leur paiement ou n'ont pas de smartphone peuvent passer auprès de la Police ou via internet pour obtenir l'ancien bulletin de versement.

## TRAVAUX SUR LA PLACE VICTORIA: PAUSE ESTIVALE

Les travaux sur la place Victoria sont l'avant-dernière étape de rénovation du domaine public à Montana (au printemps 2022, ce sera au tour de la place du Marché d'être rénovée, du 11 avril au 13 juillet et du 1er septembre jusqu'à la mi-novembre). Ces travaux permettront l'embellissement de la place. Sous les pavés, les conduites vont être changées (certaines étant dans un état critique); ce sera l'occasion aussi de terminer le réseau de chauffage à distance. La pause estivale sera plus longue que prévu par la réglementation, pour permettre aux commerces riverains de travailler durant la saison d'été dans de bonnes conditions, soit du 9 juillet au soir jusqu'au 2 septembre.

## BUDGET 2021: INVESTISSEMENTS EN VUE

Lors de l'assemblée primaire de février, les citoyens présents ont validé le budget pour l'année en cours. Voici quelques investissements importants qui sont prévus:

- CHF 14,3 millions pour la rénovation et l'extension de l'EMS le Christ-Roi à Lens (dont la Commune de Crans-Montana est propriétaire à près de 70 %)
- CHF 7,5 millions pour l'acquisition de l'immeuble et parcelles au bord du lac Grenon (acheté à la Ville de Sion)
- CHF 4,9 millions pour l'extension de la crèche de Martelles.

## DON DU SANG À CRANS-MONTANA LE 18 AOÛT

La section des samaritains du Grand-Bisse organise un don du sang le 18 août. Toute personne de 18 à 75 ans (pour les donateurs réguliers) en bonne santé est invitée à s'inscrire sur le site [www.jedonnemonsang.ch](http://www.jedonnemonsang.ch) afin d'éviter les temps d'attente.

## DES LIVRES DANS LA RUE

Sur l'avenue de la Gare à Montana, à l'emplacement de l'ancien abribus de la place de la Poste, une boîte à livres mettra à disposition de chacun des ouvrages à emporter. Ou à lire sur place: le nouveau mobilier urbain incite à s'asseoir, tant vers la fontaine des Montagneux que dans l'avenue.

## TÉLÉMÉDECINE: UNE COLLABORATION ENTRE CMI ET LES HUG

Durant une semaine en avril, une offre médicale de premier recours pour les habitants et les hôtes a été testée en collaboration avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Des patients ont été accueillis au pôle de Montana en dehors des heures de consultation du Centre médical intercommunal (CMI) par une infirmière et un infirmier qui, si le besoin existait, appelaient les médecins de garde aux HUG via un écran pour qu'ait lieu une consultation en ligne. Cette offre devrait être pérennisée en été pour les urgences (adultes) entre 19 heures et minuit.



## AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

La Commune de Crans-Montana octroie de nombreuses aides et subventions ([www.commune-cransmontana.ch/subventions](http://www.commune-cransmontana.ch/subventions)). Si vous achetez un vélo électrique dans un des commerces de la station, vous pouvez bénéficier d'une subvention de 200 francs. Prenez le temps de consulter toutes les aides disponibles via le site internet de la Commune ou en demandant la brochure au guichet d'information.

## ET SI VOUS DEVENIEZ SCRUTATEURS ?

Lors des journées de votations et d'élections, de nombreuses personnes s'activent pour le dépouillement. L'administration communale cherche à compléter ses équipes et invite les jeunes citoyens de la commune en âge de voter à se présenter s'ils s'intéressent à devenir scrutateurs : [crans-montana@cransmontana.ch](mailto:crans-montana@cransmontana.ch)

## CONTRÔLE DE L'HABITANT LES BUREAUX SONT AU SCANDIA

Pour toutes les questions liées aux arrivées, départs ou changements d'adresse des habitants de Crans-Montana, de même que pour les attestations de domicile, l'obtention et le renouvellement d'un permis de séjour ou de travail, il ne faut pas s'adresser à l'administration communale mais directement au Contrôle des habitants de Crans-Montana, Icogne et Lens à la Rue Centrale 7 (Immeuble Scandia).

Seuls les collaborateurs du Contrôle des habitants et bureau des étrangers sont à même de délivrer ces documents officiels.

### Horaires des guichets :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

### Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

027 486 18 90

## NOMINATIONS À LA TÊTE DES SERVICES COMMUNAUX

En début de législature, le Conseil communal a nommé plusieurs responsables et chefs de service. Ainsi, Carine Vocat a été nommée secrétaire communale et responsable de la Chancellerie ; Ken Jacquemoud est chef du service Sécurité publique ; Daniel Robyr est chef du service Environnement et Énergies ; Laurent Bonvin du service Domaine public ; Diana Crettol est responsable administrative du service Économie, Tourisme, Culture et Sports et Stéphanie Micheloud est responsable administrative du service Formation, Jeunesse, Santé et Social. Comme précédemment, Yohann Priori est chef du service des Finances et Blaise Favre chef du service Constructions et territoire.

La Commune de Crans-Montana compte un effectif du personnel de 80 emplois à plein temps (EPT), soit plus de 100 personnes sous contrat.

## CRANS-MONTANA ARTS ET MÉTIERS : BONS ENCORE VALABLES

Les bons d'achat en papier délivrés par Crans-Montana Arts et Métiers sont remplacés par la carte Crans-Montana Prepaid. Les bons restent valables dans les commerces de Crans-Montana jusqu'au 31 décembre 2022. Rappelons que la carte Crans-Montana Prepaid permet de récolter dès cet été des points fidélité et elle peut être rechargée.

## JUGE ET VICE-JUGE ONT DÉMÉNAGÉ À MONTANA-VILLAGE

Le juge Johan Beltramini et la vice-juge Heidi Antille occupent de nouveaux bureaux situés à la rue de la Pavia 1 à Montana-Village (en face de l'église, à côté de l'épicerie). Ce déménagement fait suite à la décision de créer une crèche pluridisciplinaire au Scandia à Crans.

# GASTON BARRAS (1931-2021)

## DE L'ENFANCE AU DÉVELOPPEMENT DE CRANS-MONTANA

**D**imanche 7 mars 2021, Gaston Barras est décédé, à quelques mois de son 90<sup>e</sup> anniversaire. Personnage visionnaire, charismatique et passionné, il s'est fortement impliqué dans le développement de Crans-Montana et tout particulièrement du golf. Sylvie Doriot Galofaro, auteure de sa biographie, retrace quelques moments forts de sa vie.

À la naissance de Gaston Barras, le 5 juillet 1931 à Montana, sur l'ancienne commune de Randogne, le Haut-Plateau connaît des rivalités. Les deux Sociétés de Développement se sont séparées en 1928 prétextant qu'à Montana, il n'y a que des malades, car plusieurs sanatoriums y ont été érigés, alors que Crans se veut une station de « Sport chic ». Les origines de Gaston sont modestes, il hérite de ses parents le sens du travail. Son père Victorin est fromager et ouvre la première laiterie à Montana. D'ailleurs, il sera un des premiers à servir la raclette dans les hôtels naissants de la station. Gaston, gamin, l'accompagne. De sa mère Josette, il hérite le caractère joyeux et le sens des relations. Longtemps, Josette a tenu la laiterie de Montana, puis celle de Crans, tout le monde la connaissait. Deux ans après la naissance de ses frères jumeaux en 1934, Gaston ira habiter à Chermignon chez ses grands-parents. « J'ai dit au revoir à ma famille pour aller habiter chez eux, mon père m'a amené à Chermignon à pied. À l'époque, c'était normal que j'habite chez mes grands-parents, j'étais très bien ». Les années quarante sont des années de durs labeurs, Gaston s'occupe des animaux : quatre ou cinq vaches, deux cochons, une chèvre, des moutons, des poules, des lapins et surtout un chat qu'il adore.





Derrière de g. à d. : René Barras, Gaston Barras, Victorin Barras et Roger Barras  
Devant de g. à dr. : Georges Barras, Josette Barras-Rey et Richard Barras.

## UNE ENFANCE PAYSANNE ET LES DÉBUTS DU TOURISME (1900-1950)

Le grand-père François Barras est agriculteur et possède aussi des vignes à Ollon, mais la résidence principale est à Chermignon. Ce grand-père paternel possède également un mulet. Avec son ami, ils descendent à pied jusqu'à Viège pour amener des clients, assis sur le dos de leurs deux mulets de Viège à Zermatt jusque chez la famille Seiler ; c'est le début du tourisme. À Chermignon toujours, l'autre grand-père, Ignace-Louis Rey est négociant. En 1907, il demande d'ouvrir une cantine à Crans sur le golf, destinée à servir aux touristes bières, limonades et liqueurs pendant les trois mois d'été. La même année, Géronce Barras et Emile Bonvin, tous deux de Chermignon, construisent une buvette au départ du premier trou. Cette buvette sera remplacée en 1914 par l'Hôtel du Golf.

Durant les vendanges, la famille descend à Ollon. D'ailleurs, tout le village déménage, même l'école, la poste et le curé. Ce nomadisme rythme tout le Valais, mais Gaston est un des derniers à l'avoir vécu depuis tout petit. La maison d'Ollon est une grande maison en pierre et en bois, avec la grange-écurie pour les animaux, la cave et son pressoir. La famille se déplace aussi au printemps et en automne au mayen, à Plans-Mayens (au-dessus de l'Hôtel Le Crans), lorsque le troupeau monte ou redescend de l'alpage. Quand la famille se déplace de Chermignon à Ollon avec le mulet et le char, Gaston s'en souvient comme d'un tableau. Ce « semi-nomadisme » est la base de la subsistance de cette population vivant en autarcie dans différents « chalets étagés » des vignes à la montagne. L'arrivée du tourisme va bouleverser cette vie paysanne et transformer le territoire bâti.

Baptisé à l'église de Montana qui venait d'être construite en 1928, Gaston est très religieux. Les enterrements se passent à Lens qui a été la « capitale » du Grand Lens jusqu'en 1905 (les communes de Lens, Icoigne, Montana et Chermignon n'en formaient qu'une). En 1905, les paroisses aussi ont été séparées. Cependant, on continue de se fréquenter durant les fêtes patronales. Ces années d'enfance, malgré la pauvreté, ont été heureuses pour Gaston.

## LE CRANS-SUR-SIERRE DES ANNÉES FASTES (1950-1990)

Après la découverte du golf à 8 ans comme caddie, c'est le dur apprentissage de la vie comme jeune père de famille à 20 ans et le développement de son activité professionnelle d'agent immobilier à Crans-Montana dans les années cinquante, mais aussi son engagement public dans la politique communale à Chermignon (1965-1984). Il rencontre les grandes figures du cinéma et de la chanson qui fréquentaient Crans-sur-Sierre à son zénith ; il crée la Maison du Valais à Paris avec René Antille. Son extraordinaire impact sur le développement du golf du Haut-Plateau se poursuivra loin à la ronde : en Valais, en Suisse et sur le plan international. Un autre événement a marqué la vie de la station : le film « Cabales à Chermignon » réalisé par la Télévision Suisse Romande (1977). Ce documentaire s'appuie sur la thèse d'Uli Windisch, Luttés de clan, lutte de classe, la politique au village auquel Gaston a participé. Dans ce Temps Présent, Gaston Barras apparaît au moment où il est réélu Président de la commune de Chermignon et où il invite généreusement au Sporting toutes les personnes qui ont voté pour lui. Ces moments festifs révèlent cet homme loyal et généreux, enraciné dans son pays natal et amoureux de sa terre. Dans son livre, Micheline Calmy-Rey, deux fois Présidente de la Suisse, partage quelques souvenirs de son cousin. Avec la vie de Gaston se dessine le portrait du développement de la région « unique » de Crans-Montana. Merci Gaston !

Sylvie Doriot Galofaro  
auteure du livre « Gaston Barras », un destin à Crans-Montana  
et dans le monde, éditions Slatkine, 2019



# CRANS-MONTANA, UNE COMMUNE FIÈRE D'APPARTENIR AU PARC NATUREL RÉGIONAL PFYN-FINGES

**L**e saviez-vous : 29,8% du territoire de la Commune de Crans-Montana se trouve dans le Parc naturel régional Pfynges, soit 1780,6 hectares (notamment une partie du vallon de la Tièche). Douze communes peuvent se targuer d'abriter des valeurs naturelles et paysagères exceptionnelles ; la distinction de parc naturel régional est attribuée depuis 2013 (un label qui est réévalué tous les 10 ans). En son cœur se trouve le Bois de Finges, une zone protégée qui, sur 17 km<sup>2</sup>, inclut l'une des plus grandes pinèdes des Alpes.

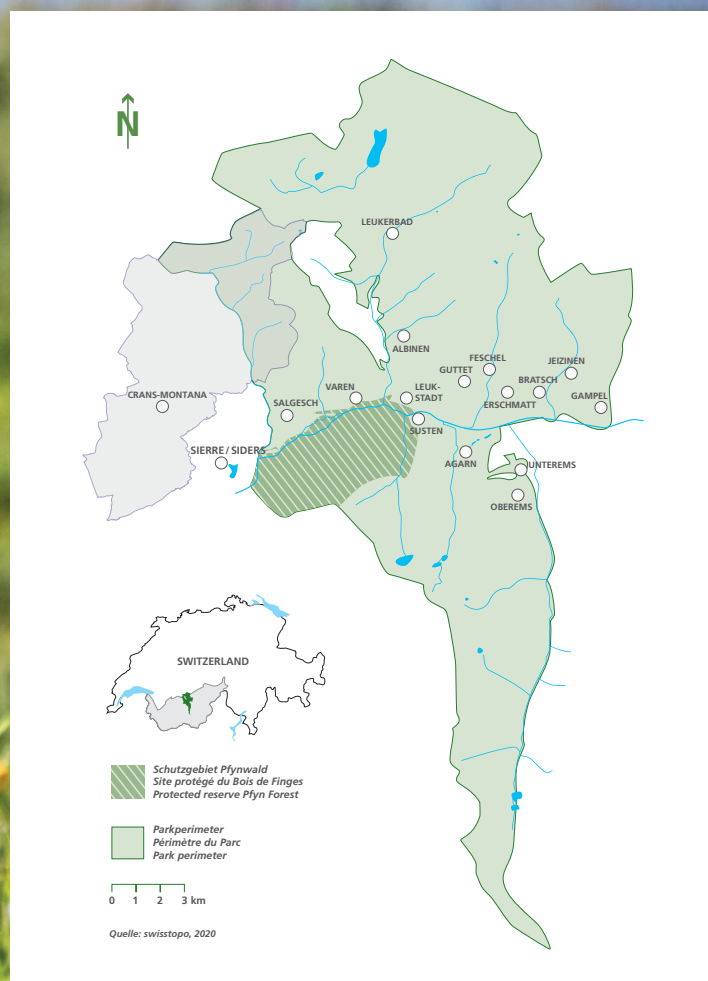
Fin 2020, la Commune de Crans-Montana a signé le renouvellement de la convention qui liait, auparavant, l'ancienne commune de Mollens à l'association Espace de vie et de découverte Pfynges. En vigueur dès 2023, cette convention donne droit aux habitants dès aujourd'hui à la gratuité lors de la participation à toutes les animations proposées par Pfynges (nb: les excursions sont payantes). Consultez la liste : elle est riche ! Et comme le Parc est à cheval sur la Raspille, les cours et conférences sont bilingues. On y apprend comment réussir son compost, on parle permaculture, on découvre comment « toucher le paysage » autour de soi, comment récolter les semences de son jardin, comment lutter contre les néophytes envahissantes, faucher

ses prés avec une faux à deux mains, ... Les spécialistes viennent même dans votre jardin pour vous aider à mieux connaître ses richesses que vous n'avez pas forcément vues encore. Et comment les préserver.

L'objectif est didactique et vise à favoriser (retrouver) une riche biodiversité, à sensibiliser à la beauté de nos paysages. Le Parc naturel est à l'écoute de ses habitants et les conseille dans la réalisation de mesures durables. Il propose aussi excursions et expositions, coache des journées de nettoyage des déchets. Des cours sont proposés aux employés communaux, par exemple pour l'élagage des arbres.

Les enfants ne sont pas en reste. De nombreuses activités leur sont destinées. On a vu au printemps 2020 le formidable succès des kits de jardinage. Certaines activités sont conçues en partenariat avec d'autres institutions, comme l'Écomusée de Colombire : le programme *Local <-> Global - Made in Wallis* propose aux classes de 8 à 11 H de tout le Valais des ateliers interactifs et des rencontres qui visent à faire connaître le remuage (transhumance) entre la plaine et l'alpage, tout en faisant le lien avec des thématiques actuelles ; soit deux jours à vivre entre Salquenen et Colombire.

Danielle Emery Mayor



## SEMAINES TECHNIQUE ET NATURE 2021

Les semaines TuN auront lieu 26 au 30 juillet (bilingue F/D) et du 9 au 13 août (D) 2020. Pendant cinq jours, les jeunes de 10 à 12 ans peuvent vivre des expériences passionnantes et éducatives sur un thème lié à la technologie et à la nature: ils construisent, découvrent, font des recherches et discutent. L'accent est mis sur la joie et l'implication dans la technologie, la nature et l'innovation. Les semaines sont proposées par le Parc naturel Pfyng-Finges en collaboration avec Lonza et la Haute Ecole Pédagogique du Valais et sont réalisées par la HEP-VS et l'association *explore-it* dans le périmètre du Parc naturel.

## LE PARC NATUREL DANS VOTRE POCHE

Toutes les activités et informations sur le Parc naturel régional sont accessibles sur le site internet [www.pfyng-finges.ch](http://www.pfyng-finges.ch). Une application pour smartphone permet d'accéder rapidement et simplement à ces informations, que l'on cherche une randonnée à pied ou à vélo, en famille ou en solo, ou simplement pour consulter le calendrier des événements.

## BÉNÉVOLES : VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Aimeriez-vous vous impliquer activement dans la protection de l'environnement avec des personnes partageant les mêmes idées? Chaque année, le Parc naturel propose diverses journées où les bénévoles peuvent investir leur énergie pour le paysage naturel et culturel! Les missions se déroulent avec au moins 6 participants.

## PRODUCTEURS : FAITES CONNAÎTRE VOS PRODUITS GRÂCE AU PARC NATUREL RÉGIONAL

Le Parc naturel Pfyng-Finges travaille à faire connaître les produits de saison locaux en mettant en contact producteurs et consommateurs grâce à un registre accessible via internet. Ce registre s'adresse aux hôtels et restaurants, aux traiteurs et organisateurs d'événements, aux entreprises de transformation de produits alimentaires et magasins d'alimentation et, bien sûr, aux particuliers.

Vous n'êtes pas sur la liste des producteurs régionaux? Contactez le Parc naturel régional!



# UNE STRATÉGIE POUR SOUTENIR L'HÔTELLERIE

**D**e 5500 en 1985, le nombre de lits hôteliers est tombé à 2500 aujourd'hui (1200 chambres). Or, l'hôtellerie est un des moteurs économiques essentiels à l'ensemble de l'économie touristique. Il est donc important d'agir vite. Et si les hôtels historiques dans les centres continuent de disparaître, transformés en logements résidentiels, leur emplacement stratégique sera perdu à jamais ! On le comprend bien : la disparition de ces lits dans les centres ne pourra pas être compensée par la construction de nouveaux hôtels en périphérie.

## RÉFLÉCHIR À UN PANEL DE MESURES

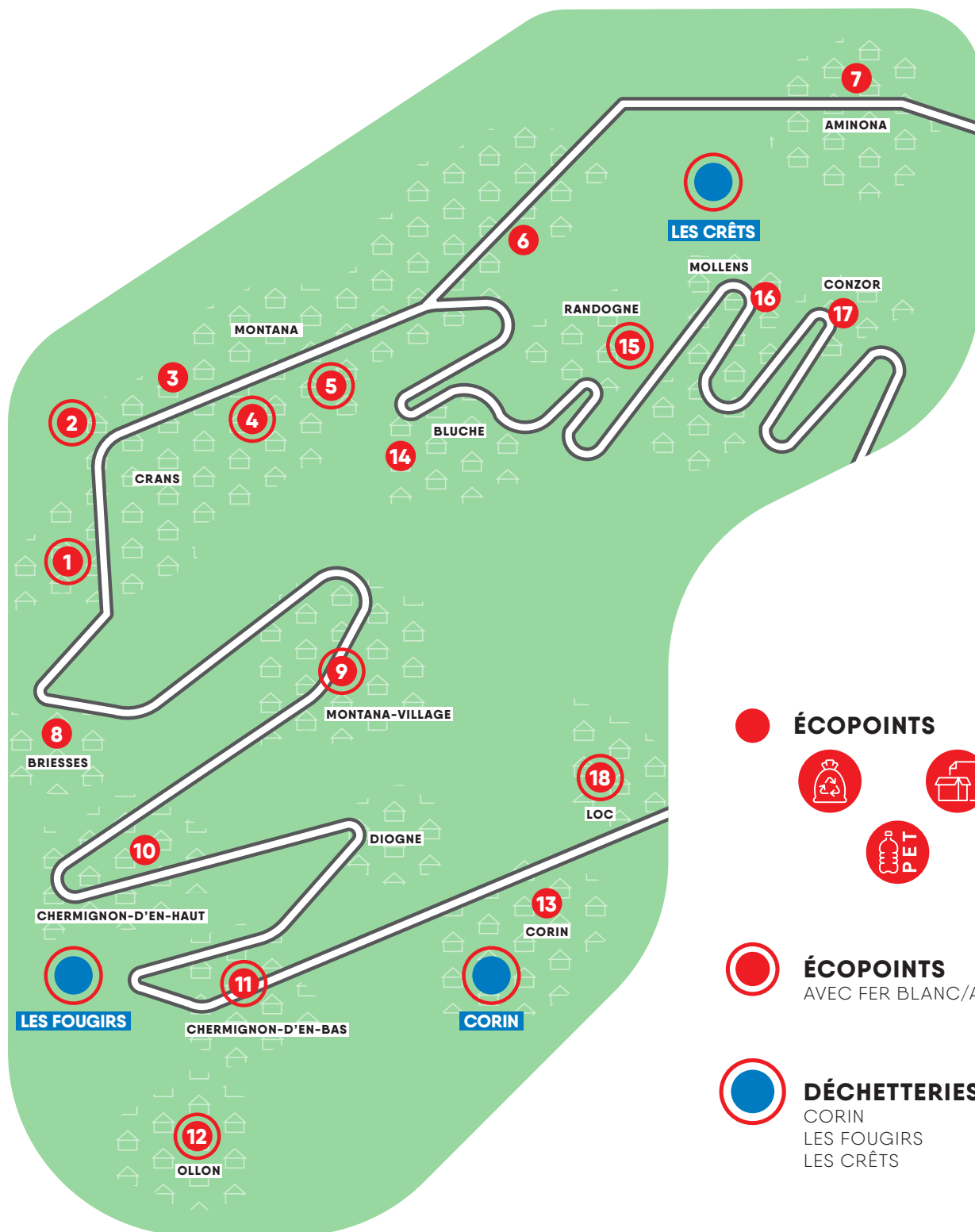
Parce que les autorités du Haut-Plateau sont conscientes de l'importance de l'hôtellerie et des difficultés qu'elle rencontre (en raison notamment de la particularité du tourisme de montagne rythmé par la saisonnalité), elles ont engagé une grande réflexion. Dans six mois, les premières pistes devraient être dévoilées. En attendant, afin de suspendre le traitement des demandes qui iraient à l'encontre des objectifs souhaités, les autorités des trois communes ont instauré des zones réservées concernant les surfaces hôtelières futures et actuelles : « *L'objectif des zones réservées est de donner aux Conseils communaux et aux acteurs concernés le temps de réfléchir à un panel de mesures. Les propositions retenues par le groupe de travail nous seront soumises d'ici la fin de l'été. Il y aura des mesures d'ordre financier, d'autres liées à l'aménagement du territoire et au droit de la construction, on réfléchit à l'orientation de la politique marketing pour augmenter la demande en nuitées hôtelières, etc.* »

## IMPÉRATIFS LÉGAUX

Dans leur projet de Plan d'aménagement des zones (PAZ), les Communes peuvent déterminer des zones d'activités touristiques où des hôtels pourraient être rénovés ou construits. Mais avant de valider ces zones dédiées à l'hôtellerie, le Canton du Valais exige des Communes qu'elles présentent une stratégie cohérente sur l'ensemble du territoire en matière d'hébergement. En repensant la politique hôtelière de la station, les Conseils communaux de Crans-Montana, Icogne et Lens répondent donc aussi à des obligations légales.

Danielle Emery Mayor

# ÉCOPOINTS



## ÉCOPOINTS

- 1 **CRANS** - Parking Étang-Long
- 2 **CRANS** - Rond-Point du télécabine
- 3 **MONTANA** - Giratoire Albert 1<sup>er</sup>
- 4 **MONTANA** - Parking du Victoria
- 5 **MONTANA** - Halle Pellicoli
- 6 **MONTANA** - Départ de la route des Barzettes
- 7 **AMINONA** - Rond-Point de l'Aminona
- 8 **BRIESSES** - Place de pique-nique
- 9 **MONTANA-VILLAGE** - Rue de la Batteuse

- 10 **CHERMIGNON-D'EN-HAUT** - Place du Pontet
- 11 **CHERMIGNON-D'EN-BAS** - Pont de Bogeon
- 12 **OLLON** - Départ rue de Pradoufy
- 13 **CORIN** - Place de la Plaqua
- 14 **BLUCHE** - Départ route des Palettes
- 15 **RANDOGNE** - Place Champs de Pierre
- 16 **MOLLENS** - Carrefour de la Poste
- 17 **CONZOR** - Départ rue de Conzor
- 18 **LOC** - Parking entrée du village



**BIO  
DIVER  
SITE** CRANS-  
MONTANA  
S'ENGAGE

